Bourse Churchill College, Cambridge

Présentation :

Le Service « Enseignement supérieur, recherche et innovation » de l'Ambassade de France au Royaume-Uni offre chaque année la possibilité à des chercheurs confirmés établis en France de séjourner au Churchill College à Cambridge pour une durée allant de 3 à 10 mois, afin d'effectuer une activité de recherche dans toutes les disciplines.
Les chercheurs retenus participeront à toutes les activités du Churchill College en tant que French Government Fellows, soit comme By-Fellows, soit comme Overseas Fellows, selon leur niveau académique ainsi que la durée de leur séjour. Les frais de résidence sont pris en charge par l'Ambassade dans le cadre d'une convention avec le Churchill College, les salaires restant à la charge de l'établissement d'origine des chercheurs.

Critères d'éligibilité :

Pour postuler à la bourse Churchill College et effectuer un séjour à cambridge, le candidat doit obligatoirement :

- Être Inscrit dans une grande école ou une école supérieure en France.

- Être minimum au niveau master 2

Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra obligatoirement comprendre les éléments suivants :

● Un CV avec une liste des dix publications principales,

● Une lettre de motivation, avec la durée souhaitée du séjour,

● Une présentation, en trois pages maximum, du projet de recherche et des retombées attendues,

● Une lettre d'invitation du département d'accueil à Cambridge,

● L'indication du nom de deux collègues (britannique et/ou français) pouvant servir de référents et susceptibles d'être contactés par l'ambassade et le Churchill College.

Séjour :

Durant son séjour, le chercheur a accès aux services et installations du Churchill College : salle de sport, salle des professeurs, bibliothèque, etc. Il dispose également d'une carte universitaire qui lui permet de bénéficier de tarifs réduits pour les transports en commun, entre autres. Il a accès à la salle à manger du Churchill College, et bénéficie d'un certain nombre de dîners gratuits. A la fin de son séjour, il bénéficiera à vie de certains de ces privilèges selon son statut de fellow.

A la fin du séjour :

Dans les trois mois suivant votre retour, il vous sera demandé d'envoyer à info[at]ambascience.co.uk un compte-rendu de votre séjour d'une page maximum afin d'être publié sur le site internet du Service « Enseignement supérieur, recherche et innovation ».

Comment postuler ?

L'ensemble des documents, rédigés en anglais uniquement, devra parvenir au Service « Enseignement supérieur, recherche et innovation » de l'Ambassade de France au Royaume-Uni par voie électronique à l'attention de Madame Minh-Hà Pham, à l'adresse suivante : info[at]ambascience.co.uk avec pour objet du mail : « Candidature offre de séjour au Churchill College ».
Les candidatures retenues seront directement notifiées aux lauréats par le Churchill College.